

## Communiqué de presse

### Prise de position du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) au sujet du Centre régional d'expression artistique (CREA)

*Bienne, le 2 octobre 2008*

Le CAF a été consulté par la direction de l'instruction publique du canton de Berne au sujet du projet de Centre régional d'expression artistique (CREA) et a pris position.

Le CAF soutient le principe de la création d'un centre interjurassien d'expression des arts de la scène (CREA). Il l'avait déjà mentionné dans ses *Lignes directrices* en matière culturelle publiées en début d'année. Il déplore cependant que les milieux biennois concernés n'aient pas été associés au projet mis en consultation.

Dans l'éventualité de la réalisation d'un CREA, le CAF souhaite qu'un véritable **partenariat** soit établi entre les milieux de la scène du Jura bernois, de la République et canton du Jura et les structures culturelles biennoises dans le but :

- a) de constituer un réseau régional des responsables des arts de la scène
- b) de favoriser des échanges et de dynamiser les arts de la scène dans la région
- c) d'obtenir des conditions intéressantes pour l'accueil de troupes venues d'ailleurs
- d) de coordonner les programmes des spectacles des différentes salles de la région et de diversifier l'offre de manifestations.

Ce partenariat pourrait être élargi à l'arc jurassien.

Toujours dans la même éventualité, le CAF propose d'effectuer une étude plus approfondie quant au modèle de l'institution, au rôle et à la mission du CREA, à différentes possibilités de financement et d'aménagement de locaux.

Le CAF renonce à se prononcer quant à la localisation du CREA, aux attentes en matière de politique culturelle régionale et aux moyens de financement du projet tels qu'ils sont présentés dans le rapport qui lui a été soumis car les milieux biennois de la scène n'ont pas été pris en compte dans ce projet.

### Note aux rédactions :

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:*

- *Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF, au 032 341 86 10 ou 079 209 34 35*